



La Coop Santé regroupe ses activités de Baie-Saint-Paul sous un même toit.

Baie-Saint-Paul, le 27 janvier 2016 – La Coopérative de solidarité de santé de la MRC de Charlevoix regroupe ses activités en un seul endroit. Au cours des prochains mois, des travaux d'agrandissements au Centre médical Fafard seront réalisés afin d'accueillir en ses murs, à compter du 1^{er} juillet 2016, les médecins et infirmiers pratiquant actuellement à la Clinique médicale Baie-Saint-Paul.

« En plus de diminuer certains coûts de gestion, les pratiques médicales exercées et les services de santé offerts à un seul endroit par la Coop Santé permettront d'être plus efficaces », affirme Patrice Desgagnés, président. « En plus de consolider le travail des employées, ce regroupement va permettre une plus grande collaboration multidisciplinaire ».

En mettant en place ces nouveaux effectifs, la relocalisation au Centre médical Fafard assurera une continuité de l'offre de service. Demeurant à l'écoute des besoins et souhaitant répondre aux attentes de la communauté, avec une seule clinique d'importance, la Coopérative souhaite mieux accueillir ses membres et la population et les desservir grâce à un aménagement de pointe, des lieux appropriés et une salle d'attente rafraîchie dans une ambiance plus chaleureuse. « On éliminera du même coup la confusion de notre clientèle entre les deux lieux de rendez-vous », cite-t-il en exemple. D'ailleurs, des communications régulières avec le public sur l'évolution des travaux seront assurées tout au long des travaux afin de tenir ses membres et la clientèle bien informés.

Aussi, depuis la fondation de la COOP en 2010, le système de santé et les services offerts par le CIUSSS Capitale-Nationale font que les services régionaux ont beaucoup changé et ne cessent d'évoluer. Le Groupe de médecine familiale (GMF) a permis l'arrivée de nouvelles ressources dans les cliniques de la Coop, ce qui bonifie l'offre de services tout en supportant la pratique médicale des médecins et cela a un effet positif. Éventuellement, d'autres ressources s'ajouteront. La coopérative répondra ainsi au besoin en espace pour accueillir les ressources offertes par le GMF qui permettent la présence d'infirmiers professionnels spécialisés et d'infirmières cliniciennes sur place. Rappelons que ces derniers travaillent en collaboration avec l'équipe de médecins et leur permettent d'alléger une partie de la tâche pour se concentrer sur leur pratique et leurs forces.

De leurs côtés, les médecins pourront maintenir leur pratique tout en bénéficiant du support de l'équipe médicale en place dans un milieu de travail facilitant et stimulant sur le plan professionnel, en collégialité avec leurs confrères et consoeurs médecins. Enfin, par la réalisation d'un tel projet de regroupement, la Coop Santé pourra démontrer son leadership et son dynamisme et être plus attractive lorsque les opportunités de recrutement de nouveaux médecins se présenteront.

Rappelons que depuis 5 ans, la Coopérative de solidarité de santé de la MRC de Charlevoix permet de conserver des soins de santé dans les cliniques du territoire et d'assurer la continuité des services de proximité en santé malgré les récents départs à la retraite de médecins. Elle vise à utiliser la force de regroupement coopératif pour consolider les soins de santé et permettre aux médecins en place de se concentrer davantage sur leur pratique en lui confiant la gestion de la clinique médicale. Elle compte actuellement près de 1 200 membres qui lui permettent de poursuivre ses activités et d'assurer un avenir en santé à la communauté vivant sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

- - 30 - -

Source : Lise Pilote, coordonnatrice
Coopérative de solidarité de santé de la MRC de Charlevoix
418-998-3952